

# ON NE TRANSIGE PAS AVEC L'INTOLÉRANCE

### POLÉMIQUE

Les milieux de l'enseignement romands ne sont pas prêts de dispenser des ados musulmans de serrer la main des profs!

« Cette décision est scandaleuse, elle est contraire à ce que veut faire l'école, qui doit intégrer les gens et les éduquer. » Le président du Syndicat des enseignants romands, Georges Pasquier, juge sévèrement la décision prise par l'école secondaire de Therwil (BL) de dispenser deux élèves musulmans de serrer la main de leurs enseignantes. Pour lui, en Suisse romande, l'affaire n'aurait

pas eu lieu: « Dans un tel cas nous serions amenés à devenir tolérants avec l'intolérance, cela ne joue pas. » Les deux frères de 14 et 15 ans ont prétexté une application rigoureuse de l'islam qui leur interdirait de toucher les femmes, mises à part l'épouse et la famille proche. Tandis que la pratique de l'école veut que les élèves serrent la main des professeurs. Depuis dimanche, cette dispense secoue les esprits. Même la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a condamné cette décision.

Pour le conseiller national Mathias Reynard (PS/VS), qui enseigne justement à des jeunes de cet âge, la dérogation accordée est injustifiable: « Au sein de l'école, les règles sont les mêmes pour tous. » En Suisse romande cependant, le serrement de mains n'est guère ancré dans les usages des collègues. « Nous n'avons pas de statistiques là-dessus, avoue Georges Pasquier. Il arrive que les élèves serrent la main de leurs professeurs, mais probablement pas en rangs serrés... »

**Brèche ouverte**  
Au Collège de Saint-Maurice, par exemple, les élèves se lèvent en début de cours. L'établissement n'a donc pas connu de cas similaire à celui >>

Pour Georges Pasquier, les problèmes liés à la religion à l'école sont rares et doivent être réglés par le dialogue.



« La décision de Therwil est contraire à ce que veut faire l'école, qui doit intégrer les gens et les éduquer »

Georges Pasquier, président du Syndicat des enseignants romands

>> de Therwil: « Nous avons des gens de toutes confessions, précise le procureur Yves Fournier, et cela se passe bien. Mais l'apprentissage de la convivialité passe aussi par le fait de se toucher la main! » Selon lui, l'affaire de Therwil doit être évaluée se-

cette école a voulu trouver une solution pour ne pas exclure ces jeunes. »

C'est la ligne que l'enseignement romand veut suivre sur les questions qui touchent généralement le port du voile ou les cours de piscine: « Pour les élèves, la souplesse est de mise, note Georges Pasquier, car des enfants ou des jeunes sont pris dans des contraintes familiales. Il faut chercher le dialogue avec les parents, mettre en perspective les enjeux et trouver une solution. Mais ces cas sont rares, voire anecdotiques, et se règlent beaucoup plus facilement dans la discrétion. »

lon l'adage du philosophe Hippolyte Taine: « N'ayez de l'intolérance que vis-à-vis de l'intolérance. »

Pour Laurent Vitè, président de la Société pédagogique genevoise, la décision de l'école bâloise est difficile à comprendre: « Je ne veux pas m'ériger en juge, mais céder à ces deux ados c'est ouvrir une brèche, d'autant que l'islam n'interdit pas de serrer la main des femmes. Mais je constate aussi que le directeur de

ce que confirme Mathias Reynard (PS/VS): « Ce pataquès en Suisse alémanique est symptomatique de la « gravité » des problèmes que nous avons avec les musulmans... Cela dit, aujourd'hui les difficultés des jeunes à l'école n'ont pas grand-chose à voir avec la radicalisation islamiste, mais plutôt avec le harcèlement ou la violence sur les réseaux sociaux. »

Mais là, on ne se serre plus la main depuis longtemps. **ÉRIC FELLEJ**  
eric.fellej@lematin.ch

Le Matin OFFRE SPÉCIALE

CHF 49.90  
le Play&Go



### BULLETIN DE COMMANDE

Commandez votre tapis/sac de jeu Play&Go au prix de CHF 49.90/pièce.  
Une solution simple et efficace pour l'organisation des jouets de vos enfants.

Ce sac de rangement 2 en 1 s'utilise également en tant que tapis de jeu. Vous pourrez l'emporter partout avec vous, à la plage, au parc, chez des amis et ou bon vous semble. Adapté à tous les types de jouets, une fois ouvert il mesure 140 cm de diamètre. 100% coton.

Je désire \_\_\_\_\_ exemplaire(s) du sac Play&Go «Football».

Je désire \_\_\_\_\_ exemplaire(s) du sac Play&Go «Blue Diamonds».

Nom / Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
NPA / Lieu \_\_\_\_\_  
Tél. \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_

Le Matin, Marketing  
Av. de la Gare 33  
1001 Lausanne

021 349 30 09  
Par fax

021 349 30 00  
(Lu-ve 9h-12h / 13h30-17h)  
Par téléphone

www.lematin.ch/shopping

CONDITIONS D'ACHAT: DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES. DÉLAIS DE LIVRAISON DE 5 JOURS. FRAIS DE PORTS DE CHF 8.- EN SUS. COMMANDEZ ET PAYEZ EN LIGNE, POUR PLUS DE RAPIDITÉ. WWW.LEMATIN.CH/SHOPPING.



### Il tombe dans une piscine vide

Le travailleur a été hélitreuillé par la Rega, puis transporté à l'hôpital.

**ACCIDENT DE TRAVAIL** Un travailleur est tombé lundi dans une piscine se trouvant sur le toit d'un immeuble à Genève. La Rega est intervenue pour le transporter à l'hôpital. Son pronostic vital n'est pas engagé.

Alors qu'il nettoyait la piscine vide en fin de journée, l'homme a chuté de plusieurs mètres sur le fond. Premiers sur place, les ambulanciers et le Service mobile d'urgence et de réanimation ont demandé l'aide de la Rega, a indiqué hier l'organisation de secours. L'hélicoptère ne pouvant pas atterrir sur place, le médecin a été déposé dans la piscine pour s'occuper du blessé. Le pilote a ensuite hélitreuillé les deux personnes vers une place d'atterrissage intermédiaire avant de les embarquer pour l'hôpital. **ATS**

### EN BREF

#### Jugé pour de faux sacs-poubelle

**AMENDE** L'auteur de sacs-poubelle taxés contrefaits qui avait sévi à La Chaux-de-Fonds (NE) a été condamné à une amende de 1000 francs et à une créance compensatrice pour les sacs vendus à la place de l'Etat de 12 340 francs. Les faux sacs avaient été découverts en octobre 2014. Si la très grande ma-

ajorité des citoyens joue le jeu, quelque 400 cas d'infraction ont été dénoncés en 2014 et 382 l'année dernière. La loi sur le traitement des déchets prévoit, en cas d'infraction, une amende pouvant aller jusqu'à 40 000 francs. L'utilisation d'un sac non officiel est punie d'une amende de 50 à 200 francs.

#### Champ-Dollon encore épinglée

**PRISON** Le Tribunal fédéral a une nouvelle fois épinglé la prison de Champ-Dollon (GE) en raison de ses conditions de détention. Il a accédé le recours d'un trafiquant d'héroïne incarcéré 136 jours dans des conditions illicites. Son cas est renvoyé à la justice genevoise. Celle-ci devra statuer sur les conséquences de cette atteinte à la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), qui prohibe la torture, ainsi que les traitements inhumains et dégradants. Une réduction de peine est envisageable.

#### SMS

**SORTIE DE ROUTE** Une jeune conductrice de 27 ans est décédée lundi soir à Künten, dans le canton d'Argovie.

**CHUTE** Un homme âgé de 94 ans a trouvé la mort lundi soir à Wattwil (SG) en chutant dans un ravin à bord de son véhicule électrique pour personne handicapée.

**PLANTIGRADE** Un ours a été aperçu dans la nuit de dimanche à lundi près de Strada (GR), en Basse-Engadine. Le plantigrade a traversé la route cantonale pour se diriger vers Tschlin (GR).